



Acheter un bien sans avoir vendu le sien et sans credit relais

Par **gherardi**, le **07/07/2008** à **09:39**

ma mère 73 ans à signer un compromis de vente pour l'achat d'un appartement neuf livrable fin octobre 2008. sa maison qui est totalement financée n'est pas encore vendue. la vente de sa maison couvrirait totalement l'achat de son appartement. sans passer par un crédit relais trop couteux et pas sur d'être accepté par l'assurance étant donné que ma mère a eu un cancer il y a 2 ans maintenant guéri.. on m'a parlé de la sci familiale ?
Moi sa fille je pourrai lui prêter la moitié de la somme de son appartement. je rembourse quant à moi déjà un prêt immobilier mais j'avais pensé peut-être acquérir à mon nom l'appartement et faire un prêt résidence secondaire ?
je ne sais pas comment faire car l'échéance de l'appartement arrive à grand pas et ma mère s'inquiète de ne pas vendre sa maison et se voir obligé d'abandonner l'acquisition de son appartement. merci de votre réponse

Par **Visiteur**, le **07/07/2008** à **11:47**

Bonjour,
Vous évoquez l'abandon du projet, ce serait effectivement une solution sage, mais le peut-elle ? (afin de s'occuper d'abord de la vente de sa maison).
Si vous voulez éviter des soucis à votre Mère et que vous avez effectivement la possibilité d'acquérir cet appartement, c'est aussi une bonne solution, vous pouvez éventuellement lui louer.